

Communiqué de presse

Fribourg, le 3 novembre 2020

Covid-19 : nouvelles mesures prises par le Conseil d'État fribourgeois

Le PDC salue les nouvelles mesures prises par le Conseil d'État pour lutter contre les effets de la seconde vague de la Covid-19. Comme parti de l'économie, le PDC est cependant particulièrement alarmé par les répercussions que ces mesures auront sur les emplois ainsi que par la précarisation croissante des situations de nombreux indépendants et PME et, par ce truchement, de nombreuses concitoyennes et de nombreux concitoyens.

La situation sanitaire s'aggrave de jour en jour mettant sous pression un système de santé déjà fragilisé. Dans ce contexte, le PDC soutient le Conseil d'État dans sa volonté de tout mettre en œuvre pour freiner la propagation du virus. Le PDC en profite pour remercier le personnel de santé pour son engagement exemplaire comme il l'a d'ailleurs déjà fait lors de la première vague du virus en déposant avec succès un mandat demandant une prime en faveur du personnel de l'État au front.

Le PDC enjoint le Conseil d'État à tout mettre en œuvre pour limiter les effets économiques de cette nouvelle batterie de mesures sur les emplois. L'on trouve derrière chaque emploi une personne qui doit vivre des fruits de son travail et qui, souvent, nourrit une famille. Les secteurs de la gastronomie³, de l'évènementiel, de la culture et des loisirs, entre autres, sont à nouveau fortement ébranlés par les fermetures forcées. Dès lors, il est primordial que le Conseil d'État prenne toutes les dispositions nécessaires pour sauver les entreprises concernées ainsi que les emplois qui y sont rattachés.

Personne de contact :

Damiano Lepori, président, 079 859 75 68